

Visite du Président Algérien en Tunisie : Oui pour la solidarité des peuples, halte à la répression !

Le président Tebboune effectue les 15 et 16 décembre une visite d'Etat en Tunisie. Tel qu'annoncé dans les médias des deux pays, cette visite s'inscrit dans le cadre du "renforcement des liens profonds de fraternité unissant les deux peuples frères et de l'élargissement des domaines de coopération ». Selon l'édition du, mardi 14 décembre, du Journal officiel de la République tunisienne, le président Kaïs Saïed a ratifié par décret un protocole financier relatif à l'octroi par l'Algérie à la Tunisie d'« un prêt d'un montant de 300 millions de dollars ». Si cette information enchante les Tunisiens au regard de la crise économique profonde dans laquelle sombre le pays, il n'en reste pas moins que la solidarité entre les deux peuples exige l'interpellation des deux présidents sur les violations des droits humains commises en Algérie et la nécessité de mettre un terme à la répression en Algérie.

Après des mois d'une mobilisation populaire pacifique d'un Hirk qui a suscité un grand espoir pour établir un Etat de droit démocratique garantissant les droits humains, l'action des autorités algériennes se caractérise par une volonté affichée d'étouffer tous les espaces civiques autonomes et de criminaliser l'action politique des voix critiques. Tandis que l'ensemble de la société est confronté à une crise sociale, économique et sanitaire aigue.

D'après les associations algériennes de défense des droits humains, plus de 500 personnes ont été mises en détention et plus de 7000 personnes ont été interpellées juste en 2021 pour le fait d'avoir exercé leurs droits fondamentaux d'opinion, d'expression et de manifestations pacifiques pourtant garantis par la loi. Le nombre de personnes qui sont en poursuites judiciaires dépasse les 2500.

La répression et la pénalisation de tout engagement citoyen touche en fait toutes les organisations indépendantes des autorités (associations de la société civile, partis politiques de l'opposition démocratique) et leurs responsables incarcérés et condamnés pour leurs engagements au sein du mouvement citoyen, le Hirk. Il en est ainsi du président du RAJ, Abdelouahab Fersaoui, placé en détention provisoire en octobre 2019 puis condamné à un an de prison dont six mois avec sursis. Un autre président d'association « SOS Bab El oued » Nacer Meghine, vient de voir sa condamnation aggravée (passant de huit mois à un an de prison ferme) ce 14 novembre. Fethi Ghares chef du parti mouvement démocratique et social (MDS, communiste) est en prison depuis le 1er juillet 2021. Des partis politiques sont menacés de dissolution à l'image du Parti Socialiste des Travailleurs (PST, trotskyste), de l'Union pour le Changement et le Progrès (UCP, libéral). Le 13 octobre 2021, le Tribunal administratif d'Alger a décidé de dissoudre le Rassemblement Actions Jeunesse (RAJ) suite à une procédure judiciaire engagée à l'encontre de l'association par le Ministère de l'Intérieur algérien.

Nous exprimons notre solidarité inconditionnelle avec les associations, les militants algériens et les personnes inquiétées pour leur engagement dans le Hirk et pour l'exercice de leurs libertés d'opinion et d'expression et rappelons aux deux présidents que les droits humains sont inaliénables et que leur défense ne peut être sujet de négociation et/ou de transaction y compris dans les contextes de crise économique que leurs politiques respectives engendrent et approfondissent.

Nous exhortons le régime algérien au respect de ses engagements internationaux contenus dans les traités et conventions internationales des droits humains ratifiées. Nous appelons le pouvoir algérien à mettre un terme à la répression et la levée de toutes les restrictions à l'exercice des libertés et des droits fondamentaux. Nous réitérons notre demande pressante pour la libération inconditionnelle de l'ensemble des détenu.es d'opinion, des journalistes, défenseur.es des droits humains et avocats.

Associations signataires :

- 1. Association de Défense des libertés Individuelles**
- 2. Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux**
- 3. Association Tunisienne des Femmes Démocrates**
- 4. Syndicat National des Journalistes Tunisiens**
- 5. Association Beity**
- 6. Association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche sur le Développement**
- 7. Association DAMJ pour la justice et l'égalité**
- 8. Aswat Nissa**
- 9. L'Association Yakadha pour la démocratie et l'Etat civil**
- 10. Le Comité pour le Respect des Libertés et de droits de l'homme en Tunisie**
- 11. Organisation Mondiale Contre la Torture**